

## OFFRE D'EMPLOI

# OUVRIER PROFESSIONNEL

H/F

Au sein de la Direction des Agences de Proximité, vous êtes placé(e) sous l'autorité du chef d'agence.

### À propos de nous

1<sup>er</sup> bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 450 employés, et représente plus de 21 000 logements et 50 000 personnes logées dans 90 communes.

### Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

### Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Prime individuelle annuelle
- Prime vacances
- Vacances modulables

## Profil

- Vous êtes titulaire d'une formation justifiant vos compétences techniques à réaliser les missions citées, ou d'une expérience professionnelle démontrant vos capacités en la matière.
- Vous êtes titulaire d'un permis de conduire.
- Qualités requises : être rigoureux, savoir gérer les priorités, être réactif, savoir travailler en autonomie, être force de proposition.
- Vous savez respecter les règles et les normes de sécurité sur le terrain ainsi que dans le cadre de vos missions, en utilisant les équipements de sécurité et en prenant les précautions imposées.

- 📍 Localisation : Nice
- 📄 Type de contrat : CDI
- 📅 Début : dès que possible
- 💰 Rémunération : 1885-2050 € brut
- 📜 Permis obligatoire

## Missions

En tant qu'Ouvrier Professionnel, vous effectuez des missions pour les agences. A ce titre :

- Vos missions Logements et Parties Communes consistent à l'entretien des parties communes de Côte d'Azur Habitat.
- Vous effectuez des petits travaux d'électricité, de serrurerie, de menuiserie et de travaux de peinture dans les parties communes de nos résidences.
- Vous avez la capacité de rédiger des comptes-rendus à l'aide des outils informatiques.
- Vous gérez votre stock d'outillage et de fournitures en signalant le matériel défectueux et en transmettant les demandes de réassort à vos responsables.